SNALC FGF

Écoles ▸ Collèges ▸ Lycées ▸ Supérieur

Syndicat apolitique et indépendant ACADEMIE DE MONTPELLIER

AFFECTATION STAGIAIRE 2014-2015

Le Syndicat national des lycées et collèges, apolitique et indépendant vous offre l'adhésion gratuite jusqu'au 31 août 2014.

La commission d'affectation des stagiaires se réunira le 25 juillet 2014 et prononcera les affectations dans les établissements pour la rentrée 2014. Pour le suivi de votre affectation, complétez le coupon ci-joint et renvoyez-le à **presi-montpellier@snalc.fr** (**06 43 68 52 29** EL OUARDI Karim)

DISCIPLINE :
CORPS : □ Certifié □ Agrégé □ EPS □ PLP □ CPE
CONCOURS REUSSI : □ Externe □ Interne □ Réservé □ Exceptionnel

NOM(S) :
Prénom(s) :

ADRESSE :
PORTABLE :
MAIL :

Etablissements souhaités :

-	-
-	-
-	-
-	-
-	-

Votre barème :: ..... (celui obtenu sur votre premier vœu lors de la première phase d'affectation)

1/ Classement au concours : Vous êtes reçu (e) ... sur ...
(150 pts pour le 1erdécile, 15 pts de moins pour chaque décile suivant)

2/ Agrégation : 100 pts

3/ Rapprochement de conjoint : 150 pts
+ enfant à charge : 75 pts/enfant

4/ RRE (rapprochement de la résidence de l'enfant): 140 pts

5/ Travailleur handicapé et bénéficiaire de l'obligation d'emploi: 1000 pts

6/ Titulaire de la fonction publique : 500 pts

7/ AED, MI-SE, MA, Enseignant ou CPE ex-contractuel du 2d degré : 500 pts